



Le CEPAZE
32, rue Georges Clemenceau
91310 LEUVILLE S/ORGE
contact@cepaze.org
<https://www.cepaze.org>
Tel : +33 681062676/00223 73948238/61741815
Accrédité par l'UNCCD, Membre du Réseau Essonne-Mali

Chères amies, chers amis,

Veillez trouver ci-joint le compte-rendu de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 20 mai 2023.

Merci à tous ceux qui soutiennent les projets du CEPAZE, pour certains depuis de nombreuses années !

Pour ceux qui n'auraient pas encore versé cotisation ou don cette année, je rappelle les différentes possibilités de règlement :

. adresser leur don sous enveloppe à l'adresse du CEPAZE :

**CEPAZE
32 Rue Georges Clemenceau
91310 Leuville-sur-Orge, France**

. effectuer un virement sur le compte CEPAZE en précisant vos noms/prénoms

Banque : LCL

IBAN : FR65 3000 2076 5000 0007 0843 513

. effectuer directement le règlement à partir du site du CEPAZE www.cepaze.org :

**Indiquer votre mail et mot de passe (ou se faire ouvrir un compte sur le site du CEPAZE),
puis**

Agir Ensemble / Campagne de don / Adhérer

En vous souhaitant un joyeux été,

Ange Nelly NEZA, Secrétaire Adjointe du CEPAZE

nezaangenelly@gmail.com

NB sauf sur demande, les reçus destinés à bénéficier de la réduction fiscale sont envoyés au début de l'exercice suivant.

FACEBOOK	https://www.facebook.com/pages/category/Nonprofit-Organization/Cepaze-107893757573573/
TWITTER	https://twitter.com/cepaze
LINKEDIN	https://linkedin.com/company/cepaze
INSTAGRAM	https://instagram.com/cepaze_association
CARENEWS	https://www.carenews.com/association/cepaze

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CEPAZE - 20 mai 2023 à Veneux-les-Sablons (77250)

Membres présents :

Nom	Prénom	Signature
Laurette GOSSO	GOSSO	Présente
Philippe HERIVAN	HERIVAN	Présent
Pierre-Louis	GRELOT	Présent
François	OZONAM	Présent
Ange Nelly	NEZA	Présente
Ibrahima	DIOP	Présent
Abdoulaye	TRAVORE	Présent
Michael	KOUADIO	Présent
Ludovic	CHAUVEAU	Présent
Jean Jacques	KODJO	Présent
Parfait	SOMAMBIKE	Présent

Pouvoirs :

Annick FAVIER, Isabelle GRISOT, Pierre MAHON

Rappel de l'ordre du jour de l'assemblée générale :

14h30 : Ouverture de l'Assemblée générale du CEPAZE

1. Dénombrement des présents et des pouvoirs, vérification du quorum nécessaire pour l'AG
2. Présentation des comptes 2022 et du budget prévisionnel 2023 -Régime fiscal du CEPAZE
3. Projet d'adaptation au changement climatique dans 6 communes de la Région de Kayes
4. Projet d'adduction d'eau potable et d'assainissement écologique pour la commune de Koussané (financement ARKF/CD 91)
5. Projet de Centre de formation aux métiers autour de l'impression textile numérique, Koutiala
6. Projet de lutte contre les inondations Dendiéla, commune de Sido (GAE Sahel)
7. Nouveau projet : Côte d'Ivoire (Développement socio-économique des villages de la commune de Anyama Ouest, en démarrant par un projet pilote à M'Brago 1, par l'insertion professionnelle des femmes et des jeunes).
8. Intervention CEPAZE-Jiguia So à l'École du Parc à Leuville sur Orge
9. Refonte du site CEPAZE
10. Montant de la cotisation annuelle
11. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration
12. Proposition de former une équipe pour solliciter des mécènes/sponsors
13. Questions diverses.

17h00 Levée de l'Assemblée Générale du CEPAZE

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

La séance est ouverte à 14h30, les personnes présentes (11) ou ayant donné pouvoir (3) .

Laurette a commencé à se pencher sur la question de l'agrandissement du CEPAZE.

Des suggestions ont été données par les membres présents :

- Présenter le CEPAZE sur les réseaux sociaux plus consultés (une petite vidéo présentant les activités du CEPAZE sur Tiktok, LinkedIn, Facebook, etc ...)
- Faire des partenariats avec d'autres associations souhaitant s'engager avec le CEPAZE.

Pour progresser davantage dans les projets du CEPAZE, les membres présents ont fait les suggestions suivantes :

- Nommer un leader pour chacun des projets
- Planifier les sessions de formation
- Définir les missions de chacun dans les projets en fonction de l'expérience.
- Faire un point tous les 3 semaines de 1 heure.

Présentation des comptes 2022 : compte d'exploitation et bilan

Le total des dépenses sur l'exercice 2022 s'élève à 12213,82 euros pour des recettes de 22721,36 euros, soit un excédent de 10507 euros, qui correspond essentiellement à la subvention du Conseil Départemental de l'Essonne de 10000 euros, à engager sur l'année 2023, jusqu'au premier trimestre 2024.

Citons en particulier pour les dépenses :

- Les salaires, Laetitia TAHRI poursuivant les activités de Community Manager, pour une somme de 8133 €
- L'étude de marché menée par Technolab ISTA (1380 €), et pour l'étude de faisabilité du Centre de formation textile (1300 €).

Et pour les recettes :

- Les subventions pour 13000 € détaillées comme suit :
 - 10000 € du Conseil Départemental de l'Essonne déjà évoqués
 - 2000 € de la Fondation Devoteam pour l'étude de faisabilité du Centre de Formation Textile Numérique
 - 500 € de la Mairie de Leuville.
- Les dons et cotisations de 24 particuliers pour 9550 € dont 8070 € apportés par Laurette Gosso

Précisons que s'ajoutent à ces chiffres les contributions volontaires de Jean-Noël Dourdin, Laurette Gosso et Ludovic Chauveau pour 1275 € (c'est-à-dire des dépenses non remboursées par le CEPAZE, dont 926 € de frais de mission au Sénégal de Laurette Gosso).

Au 31 décembre, le CEPAZE dispose (LCL+BIM Bamako+un chèque de 50 € à encaisser) de 37540 € dont 15 K€ de l'ARKF, 3,5 K€ de l'UDMG et 10 K€ du CD 91 affectés au projet d'accès à l'eau potable et à l'assainissement écologique pour jeunes filles et femmes (commune de Koussané).

Une fois déduites ces sommes affectées et les dépenses engagées, le disponible réel est de l'ordre de 8000 €.

Budget 2023 : depuis la version finale du budget communiquée ici, la situation diplomatique entre la France et le Mali a remis en cause plusieurs hypothèses, comme le détaillera la Présidente. Des changements significatifs seront donc apportés en fonction de l'évolution des informations, et des prises de décision du C.A. de ce jour.

Dépenses : les 28500 € pré-affectés ont été portés en provisions. Sur les autres charges (19 450 €), outre les évolutions normales (salaires, abonnement Assoconnect, fournitures,...) vous noterez une participation au projet de GAE Sahel (adaptation au changement climatique, Dendiéla, commune de Sido, région de Sikasso) pour 2500 €, et des frais de mission évalués à 3500 €.

Recettes : aux 28500 pré-affectés (10000 € portés sur la ligne CD91, 18500 € portés en reprise sur provisions) s'ajoutent

- une prévision de subvention de la Mairie de Leuville sur Orge (500 €)
- les dons et cotisations évalués à 15300 €
- une subvention de la Fondation Devoteam de 2000 € pour la suite de l'étude de faisabilité du Centre de formation textile numérique à Koutiala.

Ceci se traduit par un déficit de 1650 € sur l'année.

En revanche, les difficultés entre la France et le Mali ont lourdement entravé l'évolution du projet d'assainissement écologique et d'accès à l'eau potable, et compte tenu de ladite situation, l'ARKF, à la demande des ressortissants de Sirimoulou de récupérer les fonds versés, sollicite le recouvrement de leur contribution au projet. Néanmoins, l'ARKF a indiqué que, dans l'hypothèse où des financements privés seraient trouvés, ils reverseraient les 15 K€ pour Koussané et Sirimoulou. En ce qui concerne l'UDMG, le CEPAZE a signé une convention de partenariat stipulant que si les fonds n'étaient pas obtenus en 2023, le CEPAZE s'engageait à rembourser fin 2023. En ce qui concerne le CD91, il nous a été demandé d'obtenir une lettre de non-objection du gouvernement malien, ce que le CEPAZE Mali tente d'obtenir.

Points sur les divers projets :

Projet d'adduction d'eau potable et d'assainissement écologique pour la commune de Koussané

L'ARKF souhaite, pour rassurer les ressortissants de Sirimoulou, récupérer 15000€ qu'il a donnés au CEPAZE comme contribution des ressortissants de Koussané et Sirimoulou à ce projet étant donné que le gouvernement français a interdit aux agences de l'eau et conseils départementaux et régionaux d'utiliser des fonds publics pour des activités au Mali.

L'ARKF a indiqué qu'il remettra l'argent au CEPAZE si un financement privé est trouvé pour ce projet car les associations utilisant des fonds privés poursuivent leurs activités au Mali.

Le CEPAZE dispose toujours d'une subvention de 10M€ du CD91. Pour conserver cette subvention, il faut obtenir une lettre de non-objection du gouvernement du Mali pour ce projet et trouver un financement privé pour la mise en œuvre du projet.

Laurette a récemment sollicité plusieurs PTF pour un financement privé mais n'a pas encore de réponse pour le moment.

Projet de Centre de formation aux métiers autour de l'impression textile numérique, Koutiala

Laurette a présenté à nouveau le projet pour la commune Koutiala à la coopération suisse qui s'est montrée intéressée par ce projet et est très impliquée dans le développement des chaînes de valeurs agricoles dans la région de Sikasso. Le Maire de Koutiala attend du Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation l'octroi d'un site pour l'établissement de l'usine de filature de coton prévue à la sortie de Koutiala pour attribuer un site pour le Centre de formation. L'étude de faisabilité pourra ainsi être achevée. L'installation d'une usine de filature de coton à Koutiala et à Bamako devant produire 45 000 T de fil de coton par an, constitue un véritable atout pour ce projet. Le PDG adjoint de la Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles est actuellement en Chine en vue de la réalisation des usines de filature de coton.

Projet de lutte contre les inondations Dendiéla, commune de Sido (GAE Sahel)

Budget prévisionnel initial du projet : 3850€.

Le CEPAZE a reçu une subvention de 2000 € de la part Devoteam pour ce projet. Le CEPAZE contribuera 500 € pour ce projet et reverra avec GAE SAHEL comment réduire les activités en fonction des fonds disponibles.

Nouveau projet : Côte d'Ivoire (Développement socio-économique des villages de la commune de Anyama Ouest, en démarrant par un projet pilote à M'Brago 1, par l'insertion professionnelle des femmes et des jeunes).

L'objectif de ce projet est de contribuer au développement socio-économique des villages, en démarrant par un projet pilote à M'Brago 1, dans la commune de Anyama ouest par l'insertion professionnelle des femmes et des jeunes.

Ce projet est en cours d'élaboration entre les membres ivoiriens de la commission du développement durable du CEPAZE, en partenariat avec les jeunes de M'Brago 1, sous la supervision de Laurette.

Intervention CEPAZE-Jiguia So à l'École du Parc à Leuville sur Orge

La directrice de l'école élémentaire du parc s'est montrée intéressée par le projet d'adduction d'eau et d'assainissement écologique. Le CEPAZE envisage de réaliser une animation dans cette école pour les élèves du CM1 et CM2 (une centaine d'élèves, sur la thématique de l'eau et l'assainissement en France et au Mali. Cette animation se fera en collaboration avec l'association franco-malienne Jiguia So « La Maison de l'espoir » basée à Corbeil Essonnes.

Refonte du site CEPAZE

Le site internet du CEPAZE est en cours d'actualisation par Ludovic et des bénévoles contactés au travers de Tous Bénévoles.org. Il va revoir le contenu avec Laurette et François afin de l'améliorer et ajouter des photos et des images.

Montant de la cotisation annuelle

Le montant de la cotisation annuelle validé par le CA est de 20 €.

Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Un léger changement au niveau des fonctions pour le conseil d'administration a été effectué :

Ange Nelly est revenue en tant que secrétaire adjointe pour remplacer Sokhna.

Leila ne reviendra pas en tant que trésorière adjointe (des recherches sont en cours pour trouver un ou une comptable qui puisse la remplacer, en gardant à l'esprit la professionnalisation des postes).

Laurette a exprimé son souhait d'avoir une personne pour l'épauler dans la coordination des projets (des recherches sont en cours. Profil recherché : Jeune retraité, disponible, connaissant l'Afrique)

16h30 Levée de l'Assemblée Générale du CEPAZE